

DÉSENVASEMENT DU PORT ET DU CHENAL

Situation au 26 octobre 2016

Un marché de prestations intellectuelles a été passé à partir d'un Cahier des Charges rédigé par le Service Technique de la Mairie de Dinard en Avril/Mai.

Il a été envoyé aux entreprises choisies par ce service et susceptibles de pouvoir répondre favorablement aux contraintes techniques imposées.

Le retour des offres de ces sociétés devait revenir pour le 14/06/2016. C'est la Société EGIS qui a été choisie par la Mairie et l'ordre de service de début des études a été lancé en Août 2016.

Ce marché de prestations intellectuelles est découpé en plusieurs étapes. Chaque étape est sanctionnée par une demande de résultats d'études «amont» qui doivent déboucher en final sur une identification précise des coûts et des délais du Projet. Le choix de la réalisation concrète, totale ou partielle, des travaux proposés sera fait en toute connaissance de cause.

L'ADUPP a demandé à participer à chacune de ces étapes ; elle n'avait pas été conviée pour l'élaboration du Cahier des Charges. Elle espère ainsi faire prendre en compte son point de vue sur trois points qui lui paraissent importants :

- l'agrandissement de la Souille ce qui permettrait soit un espacement plus «confortable» entre chaque bateau, soit de mettre davantage de bateaux ce qui augmenterait les rentrées financières.
- la desserte de la station d'avitaillement.
- la largeur du chenal.

On peut énumérer les différents points techniques qui seront à étudier :

- Le volume et les différentes filières d'évacuation des sédiments,
- La complexité de l'opération,
- La fiabilité de l'opération,
- L'impact sur l'environnement,
- La durée et le coût de l'opération.

Les différentes étapes du marché sont les suivantes :

- Etudes Préliminaires : **Septembre /Octobre 2016**
- Avant-projet : **Novembre/Décembre 2016**
- Dossiers règlementaires : **Janvier 2017**
- Projet : **Mai 2017**
- Dossiers de consultation des entreprises : **Juin/Juillet 2017**
- Travaux : **2017/2018, à réaliser hors saison**

Jean-Yves GRUEL